

(AE) ÉTATS-UNIS : INITIATIVE CITOYENNE POUR ARRÊTER LES NÉGOCIATIONS TTIP

Bruxelles, 1610712014 (Agence Europe) - Une coalition de 148 ONG originaires de 18 États membres de l'UE a introduit auprès de la Commission, mardi 15 juillet, une initiative citoyenne européenne (ICE) visant à arrêter les négociations pour le partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement (TTIP) entre l'UE et les États-Unis. L'initiative 'Stop TTIP' demande à la Commission de recommander au Conseil de retirer le mandat qu'il lui a octroyé pour négocier le TTIP et de ne pas conclure l'accord économique et commercial global (CETA) avec le Canada. Raison invoquée : le déficit de participation démocratique et l'affaiblissement des normes liés à la négociation au TTIP et aux futurs accords entre l'UE et l'Amérique du Nord. Les ONG allemandes Attac, Campact, Friends of the Earth Germany, Mehr Demokratie, Environment Institute Munich et Nature and biodiversity conservation sont responsables de la coordination pour cette ICE, à laquelle participent aussi l'ONG belge Maison du peuple d'Europe, Greenpeace Luxembourg, les britanniques 38 degree, War on Want et Unison, et l'espagnole Tierra (Friends of the Earth Spain).

« Le centre de notre critique est la dimension démocratique des accords envisagés : des règles qui auront de profondes conséquences pour les 500 millions de citoyens de l'UE sont négociées à huis clos. C'est ce à quoi nous nous opposons », explique Michael Efler, représentant du comité de l'ICE 'Stop TTIP' et porte parole de Mehr Demokratie, dans un communiqué. L'ONG allemande cible deux dangers en particulier: d'une part, l'inclusion prévue dans le TTIP d'un mécanisme de règlement des différends investisseur-État (ISDS) qui accorderait aux investisseurs étrangers des droits importants en matière de protection des investissements face aux États et dissuaderait ceux-ci de réglementer en matière sociale, environnementale et de protection de la santé ; d'autre part, les projets du TTIP en matière de coopération réglementaire, visant à mettre en place un mécanisme d'alerte précoce sur des projets de loi ou de règlement liés au commerce qui permettrait aux parties prenantes et aux lobbyistes d'exprimer leur intérêt avant même le processus parlementaire.

« Le TTIP est une tentative commune de sociétés multinationales des deux rives de l'Atlantique visant à forcer l'ouverture des marchés au détriment de la protection des consommateurs, de la sécurité alimentaire, des dispositions environnementales, des normes sociales, des réglementations sur l'utilisation des toxines ou des réglementations sur la sûreté bancaire », renchérit l'ONG War on Want, qui fait aussi part de menaces pour les services publics. « Le principe de précaution utilisé dans l'UE garantit des réglementations plus strictes concernant, par exemple, l'approbation de produits chimiques. Mais, grâce au TTIP, une entreprise pourra obtenir le droit d'enregistrer son produit aux États-Unis et de le placer sur le marché européen par la suite. Sur les marchés américains, l'approche ex post s'applique, ce qui signifie que c'est seulement lorsque sa nocivité a été explicitement prouvée qu'un produit est retiré du marché. Les obstacles à l'approbation sont donc plus faibles au début », s'alarme aussi l'ONG britannique.

Pour la présidente d'honneur d'ATTAC-France, Susan George, également membre du comité de l'ICE 'Stop TTIP', « le TTIP est extrêmement dangereux, car il a été façonné depuis 20 ans par des sociétés transnationales à l'invitation des gouvernements et à l'exclusion de tous les autres citoyens ». « Ce traité peut être vaincu par un solide mouvement de citoyens comme le fut l'accord multilatéral sur l'investissement, en 1998. Cet accord, aussi négocié dans le secret, contenait les mêmes droits exorbitants pour les investisseurs que dans le TTIP, tels que l'ISDS, qui leur permet de poursuivre des gouvernements devant des tribunaux privés pour des dommages, s'ils considèrent qu'une décision du gouvernement pourrait interférer avec leurs profits, présents ou futurs, même espérés. Les entreprises cherchent ainsi à privatiser non seulement la justice, mais aussi une partie importante des fonctions législatives des gouvernements en prenant des décisions sur les règlements et les normes. Elles pourraient même intimider le pouvoir exécutif avec la menace d'un déluge de poursuites s'il essayait d'améliorer les lois concernant les banques, le travail, l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé », conclut Mme George.

Soutien des écologistes au Parlement européen. Le groupe des Verts/ALE a aussitôt fait part de son soutien à l'ICE 'Stop TTIP' et annoncé qu'il travaillera de façon proactive à sa réussite. « Les citoyens européens expriment de plus en plus fortement leurs inquiétudes sur leurs objectifs et sur les conséquences probables des négociations TTIP sur les normes de l'UE en matière de santé, d'environnement, de protection des travailleurs et des consommateurs. Ces craintes sont renforcées par le processus particulièrement opaque qui rythme ces négociations. En cohérence avec le combat qu'il mène quotidiennement au Parlement européen contre le TTIP, le groupe Verts/ALE refuse que le projet européen ne se dilue dans un grand marché transatlantique et que la souveraineté démocratique des citoyens soit transférée aux firmes multinationales », expliquent l'Allemande Ska Keller et le Français Yannick Jadot, dans un communiqué. (EH)

(AE) ÉTATS-UNIS: LE TTIP SUSCITE MÉFIANCE ET HOSTILITÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN

Bruxelles, 1610712014 (Agence Europe) - Les députés de l'ensemble des groupes politiques au Parlement européen ont exigé, lors d'un débat en plénière avec le commissaire Karel De Gucht, mardi 15 juillet à Strasbourg, plus de transparence dans les négociations commerciales (TTIP) entre l'UE et les États-Unis.

Les députés des grands groupes politiques ont admis les gains potentiels du TTIP pour la croissance et l'emploi, mais de nombreux parlementaires se sont dits inquiets quant aux risques d'abaissement des normes européennes sociales, environnementales et sanitaires. En outre, l'inclusion d'un mécanisme de règlement des différends investisseur/État (ISDS) suscite les inquiétudes d'une grande partie de l'assemblée.

Pour le PPE, l'Allemand Daniel Caspary a souligné les importantes possibilités offertes par le TTIP pour les citoyens, les consommateurs et les entreprises. « Il s'agit de la suppression des droits de douane sur les voitures, les chaussures ou encore les vêtements, et non de réduire les droits des travailleurs ou de niveler par le bas les normes de protection des consommateurs », a-t-il expliqué. Par les voix de Tokia Saïfi et Franck Proust, la délégation française du PPE a néanmoins rappelé ses 'lignes rouges', en particulier dans le domaine agroalimentaire. Quant au mécanisme ISDS, il ne doit pas permettre à une multinationale de remettre en cause les politiques publiques dans les domaines social, environnemental et sanitaire, a prévenu Mme Saïfi. « Tant que ces conditions ne seront pas garanties, nous devons nous interroger sur le maintien de ce mécanisme dans les discussions », a-t-elle ajouté. M. Proust a, de son côté, demandé à M. De Gucht de prouver qu'il n'outrepasse pas son mandat de négociation. « La transparence permettra d'en finir avec les rumeurs qui dirigent les débats au Parlement et parmi les citoyens », a-t-il insisté, appelant aussi à surveiller de près les questions relatives à l'accès au marché, aux services financiers et à la convergence réglementaire sectorielle.

Au nom du groupe S&D, le Britannique David Martin a, lui aussi, reconnu les possibilités offertes par le TTIP, incluant l'accès au marché américain pour les services, les marchés publics et la reconnaissance des normes techniques. « Le TTIP pourrait représenter la dernière chance de l'UE de fixer des normes à l'échelle internationale, au risque de suivre les normes que fixeront les pays émergents, la Chine, le Brésil et l'Inde », a-t-il aussi fait valoir. En revanche, le S&D ne permettra pas l'entrée sur le marché européen de viande bovine traitée aux hormones ou d'OGM, ni n'acceptera une clause ISDS qui donne le pouvoir aux entreprises, a averti M. Martin, ajoutant que son groupe votera en faveur du TTIP s'il le juge bon pour les citoyens de l'UE.

Pour le CRE, la Britannique Emma McClarkin a souligné les gains dont bénéficieront les citoyens de part et d'autre de l'Atlantique, en termes de choix de produits, de meilleures normes et de prix moins élevés. Mme McClarkin a insisté toutefois sur l'importance d'une situation équitable pour les entreprises européennes.

« Nous avons presque oublié qu'il y a aussi des opportunités qui ne sont pas controversées, comme la passation de marchés publics », a souligné, **au nom de l'ADLE**, la Néerlandaise Marietje Schaake, plaidant pour la fin d'un « protectionnisme explicite et implicite » sur le marché américain dans ce domaine.

Au nom du groupe GUE/NGL, l'Allemand Helmut Scholz (DE) a réclamé l'arrêt des négociations, clamant l'opposition de son groupe au TTIP sur tous ses aspects - économique, social, environnemental et culturel - et sur son impact sur l'agriculture. « Votre consultation publique sur l'ISDS a reçu plus de 115 000 réponses. Les citoyens ne veulent pas d'un tel mécanisme. Je vous exhorte à prendre au sérieux les inquiétudes exprimées par de larges couches de la société civile (..) Pensez-vous vraiment que les petits producteurs et les consommateurs veulent une plus grande libéralisation des produits agricoles ? Je vous assure, ce n'est pas le cas », a lancé M. Scholz à l'attention de M. De Gucht. « Aux yeux de nos citoyens, les États-Unis sont coupables d'espionnage et de vol de données, il n'y a pas de confiance en ces négociateurs. Tant que les Américains ne veulent pas s'engager à protéger les données des citoyens et des opérateurs économiques européens et à nous respecter, il n'y a pas de base possible pour un accord », a-t-il insisté. Le Français Yannick Jadot a pour sa part réaffirmé l'hostilité des **Verts/ALE** au TTIP. « Ce qui est négocié ici, c'est la manière dont nous traitons la protection environnementale, la santé, les questions sociales, les services publics, la propriété intellectuelle, l'agriculture et les denrées alimentaires. Ces éléments clés sont négociés à huis clos afin de diluer le projet européen dans un grand marché transatlantique », a-t-il déploré. L'Italienne Tiziana Beghin a aussi manifesté l'hostilité du **groupe EFDD** à l'égard du TTIP. « Il ne s'agit pas uniquement de droits de douane. Il s'agit d'un instrument pour éliminer des obstacles au libre-échange, comme les droits acquis de longue lutte par nos travailleurs, les réglementations environnementales pour limiter la pollution ou encore les dispositions sur la sécurité alimentaire qui nous protègent contre les hormones bovines, les OGM et les produits chimiques dangereux », a-t-elle fait valoir.

« Tout cela ne nous inspire pas confiance », a fait savoir, du côté des **non-inscrits**, l'Italien Matteo Salvini. « Les États-Unis sont beaucoup plus intelligents que nous. Ils se protègent, alors que Bruxelles n'est même pas capable de protéger ce que nous produisons en Europe », a-t-il conclu. (EH)

BULLETIN Mercredi 16 juillet 2014

(AE) ÉTATS-UNIS: TTIP ET « ISDS », LA COMMISSION ATTENDUE AU TOURNANT

Bruxelles, 15/07/2014 (Agence Europe) - En marge du sixième round des négociations de libre-échange entre l'UE et les États-Unis (négociations TTIP), cette semaine à Bruxelles, la Commission a annoncé, lundi 14 juillet, le début de ses travaux d'analyse des réponses à sa consultation publique sur la question controversée de la protection des investissements et du règlement des différends investisseur/État (ISDS) dans le TTIP.

L'enquête, lancée en mars, et prolongée d'une semaine devant l'afflux des commentaires par les parties prenantes, a été close le 13 juillet. « Les citoyens européens et les groupes d'intérêt ont répondu en grand nombre », a commenté la Commission, annonçant qu'elle « confirmera bientôt » le nombre exact de réponses reçues, leur origine par pays et le type de parties prenantes qui ont répondu. La Commission promet d'« examiner attentivement » les réponses au cours des prochains mois, en vue de la publication, «vers la fin de 2014 », d'un rapport sur les résultats, complété de recommandations stratégiques.

Lors du lancement de la consultation publique, le 27 mars, le commissaire au Commerce, Karel De Gucht, avait défendu l'ISDS comme un instrument permettant d'améliorer le climat d'investissement, mais aussi de rendre les arbitrages plus transparents et mieux délimités. En réponse aux préoccupations et aux lacunes évoquées dans le débat public, M. De Gucht avait promis de développer une « approche innovante » pour l'ISDS : d'une part, en clarifiant et en améliorant les règles relatives à la protection des investissements, de manière à garantir que le droit de légiférer n'est pas menacé ; d'autre part, en élaborant un mécanisme moderne qui prévienne des risques d'abus du système, qui rende le système d'arbitrage plus transparent et prévienne des conflits d'intérêt ou des divergences entre les médiateurs. Tout en assurant plus de cohérence et de contrôle, le nouveau mécanisme devra s'appliquer seulement en cas de violations des dispositions sur la protection des investissements, à l'exclusion de toute autre partie du TTIP (EUROPE 11048).

En attendant, M. De Gucht a salué la semaine dernière l'initiative des Nations unies pour accroître la transparence en matière de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS). Selon les nouvelles règles adoptées le 9 juillet par la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI), tout traité bilatéral d'investissement conclu après le 1^{er} avril 2014 devra permettre au public d'avoir accès à l'ensemble des documents d'un éventuel contentieux entre investisseurs et États. L'UE sera le principal bailleur de fonds de la base de données de l'ONU accessible au public (EUROPE 11121).

L'exécutif européen est toutefois attendu au tournant. L'inclusion du mécanisme ISDS dans le TTIP, ardemment souhaitée par les États-Unis, demeure un dossier brûlant. Leurs opposants, qui redoutent que l'inclusion de ce mécanisme dissuade les États de réglementer en matière sociale, environnementale et de protection de la santé, de crainte d'être attaqués en justice par les multinationales qui s'estiment lésées par les politiques publiques, campent sur leur position. Lundi, les ONG du domaine de la santé sont montées au créneau pour exiger l'exclusion de l'ISDS du futur accord TTIP (EUROPE 11121).

La semaine dernière, la confédération européenne des syndicats (ETUC) et la centrale américaine des syndicats AFL-CIO ont réaffirmé, dans une déclaration commune, leur opposition à l'inclusion, dans le TTIP, d'un mécanisme d'arbitrage des différends investisseur/État « qui octroie des droits juridiques spéciaux et des privilèges aux entreprises étrangères ». « Les États-Unis ont déjà perdu dans des contentieux d'État à État sur leur politique anti-tabac et sur leur politique d'étiquetage de la viande et du thon, et même maintenant, les multinationales européennes utilisent l'ISDS pour contester des décisions sur la sortie du nucléaire et sur la hausse du salaire minimum. Autrement dit, ces politiques font partie de la responsabilité la plus fondamentale d'un gouvernement de promouvoir le bien-être général de sa population », insistent les deux organisations, dans un communiqué publié le 10 juillet. (EH)

(AE) ÉTATS-UNIS: TTIP ET SANTÉ, LE DROIT DES ÉTATS DE RÉGULER PRÉSERVÉ (COMMISSION)

Bruxelles, 15/07/2014 (Agence Europe) - Dans un courrier adressé au député travailliste britannique Jon Healey, qui préside le groupe multipartite sur le TTIP à la Chambre des Communes, le négociateur en chef européen, Ignacio Garcia Bercero, a tenu à rassurer, la semaine dernière, les inquiétudes du parti travailliste britannique quant aux répercussions du TTIP sur le système de santé britannique NHS. « Bien que les services de santé fassent partie des sujets discutés au sein du TTIP nous sommes confiants sur le fait que

les droits des États membres de l'UE à gérer leur système de santé selon leurs différents besoins pourront être entièrement sauvegardés », assure M. Bercero.

Selon la Commission, les gouvernements des États membres de l'UE seront toujours libres de choisir:

- 1) les fournisseurs étrangers qui pourraient soumissionner pour des contrats et, dans ce cas, dans les mêmes conditions que celles au niveau de l'UE ou de ses États membres ;
- 2) les médecins étrangers qui pourraient travailler dans le système ;
- 3) les entreprises privées qui pourraient aider à fournir des services de santé publique ;
- 4) les parties du service privatisé par le passé qui devront retourner au secteur public.

Enfin, les propositions de l'UE sur le règlement des différends investisseur/État (ISDS) dans le TTIP n'empiéteront en aucun cas sur le droit des gouvernements de réglementer la santé publique. (EH)

(AE) COMMERCE: CETA ET TTIP, MENACE BITUMINEUSE (ONG ENVIRONNEMENTALISTES)

Bruxelles, 17/07/2014 (Agence Europe) - Un rapport dévoilé jeudi 17 juillet par l'ONG Friend of the Earth Europe dénonce l'utilisation par le Canada et les États-Unis de leurs pourparlers commerciaux avec l'UE, respectivement les négociations CETA et TTIP, pour affaiblir la politique climatique européenne en menant un lobby intense pour favoriser l'accès au marché européen pour leurs sables bitumineux.

« Poussés par l'industrie du pétrole, le Canada et les États-Unis ont réussi à retarder et à potentiellement affaiblir la législation de l'UE visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) des carburants dans le secteur des transports. Malgré qu'il ait démenti officiellement avoir opposé des objections aux réglementations proposées en Europe, les demandes d'accès aux documents révèlent que le gouvernement américain a cherché à affaiblir la politique de l'UE en faveur de carburants plus propres, qui limiterait les importations de sables bitumineux et d'autres combustibles polluants en Europe », déplorent les ONG Friends of the Earth Europe & US, Greenpeace, Council of Canadians, Sierra Club et Transport & Environment, cette dernière étant membre du groupe d'experts qui assiste la Commission dans les négociations TTIP.

Dans un courrier au représentant américain au Commerce, Mike Froman, onze membres du Congrès américain l'interrogent sur les tentatives du gouvernement américain d'influencer la politique climatique de l'UE. Ils y expriment leurs préoccupations quant aux risques que Washington sape les efforts de l'UE pour réduire la pollution issue des GES et soulignent l'incompatibilité des pressions américaines sur l'UE avec les objectifs du plan d'action pour le climat du président Obama, expliquent les six ONG.

En outre, d'autres preuves suggèrent que le Canada a utilisé la menace d'un recours à l'OMC ainsi que les négociations CETA pour faire pression sur l'UE pour supprimer tous les éléments décourageant les importations de sables bitumineux, un des combustibles les plus polluants sur la planète. « La pression du Canada a pris la forme d'un lobbying intense et alarmiste sur les dommages présumés causés par la directive 'qualité des carburants' de l'UE », déplorent les ONG.

« Les attaques soutenues des États-Unis et du Canada contre la législation climatique européenne semblent être payantes. Le TTIP est utilisé comme un cheval de Troie pour exporter des sables bitumineux vers l'Europe. Les nouvelles règles sur les carburants propres pourraient bien être la première politique de l'UE démontée par le TTIP, avant même qu'il soit convenu », commente l'ONG Friends of the Earth. « Les États-Unis utilisent le TTIP pour sauvegarder l'industrie pétrolière au détriment des familles et des communautés affectées par les perturbations climatiques », s'insurge le Sierra Club.

La semaine dernière, Friends of the Earth Europe et Sierra Club ont dénoncé le souhait clairement affiché par l'UE, dans les négociations TTIP, d'importer sur le marché européen du pétrole et du gaz naturel des États-Unis, fustigeant un « déni climatique pur et simple ». (EUROPE 11118). (EH)

BULLETIN QUOTIDIEN EUROPE N° 11120 -13- Samedi 12 juillet 2014

(AE) ÉTATS-UNIS: NÉGOCIATIONS TTIP ET LOBBYING, LE LOBBY AGROALIMENTAIRE DOMINE

Bruxelles, 11/07/2014 (Agence Europe) - Aucun secteur d'activité n'a exercé plus de lobbying auprès de la Commission que le lobby agroalimentaire durant la phase préparatoire des négociations de libre-échange entre l'UE et les États-Unis (TTIP), selon une étude publiée le 8 juillet par l'ONG Corporate Europe Observatory. Les représentants des entreprises agroalimentaires, négociants et producteurs de semences ont eu plus de contacts avec la DG Commerce de la Commission que ceux des secteurs des produits pharmaceutiques, de la chimie, de la finance et de l'automobile pris ensemble, selon les données compilées par l'ONG, qui couvrent les contributions effectuées lors des consultations publiques et des réunions des parties prenantes organisées par la Commission et les rencontres avec les lobbies à huis clos.

Sur les 560 rencontres que la DG Commerce a eues avec les lobbies pour préparer les pourparlers TTIP, 520 l'ont été avec des représentants du monde des affaires et seulement 26 avec des groupes d'intérêt public. « La DG Commerce a activement impliqué les lobbyistes du monde des affaires dans l'élaboration de la position de l'UE pour le TTIP tout en maintenant les syndicalistes 'casse pieds' et d'autres groupes d'intérêt public en marge des discussions. Le résultat est un agenda pro-business pour les négociations TTIP qui met en danger de nombreuses réalisations pour lesquelles des gens ont lutté en Europe, allant des règles en matière de sécurité alimentaire à la protection de l'environnement », affirme Corporate Europe Observatory. Selon l'ONG, alors que la Commission affirme publiquement que le TTIP ne menacera pas les règles européennes en matière de sécurité alimentaire et environnementale, l'analyse des données publiées cette semaine démontre le contraire. « Les lobbies agro-industriels tels que ceux de l'industrie des pesticides ont fortement poussé leurs intérêts par le biais des négociations TTIP avec l'objectif d'affaiblir la réglementation alimentaire de l'UE. Les instruments comme la 'reconnaissance mutuelle' et la 'coopération réglementaire' se traduiront vraisemblablement par une érosion des normes de sûreté alimentaire à long terme », insiste-t-elle.

Selon Corporate Europe Observatory, le lobby agroalimentaire mis à part, les secteurs de TIC, de l'automobile, de l'ingénierie et de la chimie ont aussi activement pesé dans la phase préparatoire de l'agenda TTIP. Des travaux préparatoires qui ont aussi été « largement conduits », selon l'ONG, par des entreprises dont le siège est aux États-Unis, en Allemagne et au Royaume-Uni, et, au niveau de l'UE, par des lobbys industriels tels que la confédération patronale européenne Business Europe et le Forum européen des services, derrière lequel s'activent de grandes sociétés de services comme la Deutsche Bank et TheCity UK. L'ONG constate aussi que les entreprises de Grèce et d'une grande partie des pays d'Europe de l'Est ont été totalement absentes des travaux préparatoires. Enfin, selon ses données, plus de 30% (94 sur 269) des groupes d'intérêt du secteur privé qui ont fait du lobby auprès de la DG Commerce sont absents du registre de transparence de l'UE, dont les grandes entreprises tels que Walmart, Walt Disney, General Motors, France Télécom et Maersk. (EH)

Mercredi 2 juillet 2014 -

(AE) ÉTATS-UNIS: NÉGOCIATIONS TTIP, LES SYNDICATS NE VEULENT PAS DE L'ISDS

Bruxelles, 0110712014 (Agence Europe) - Tandis que la consultation lancée par la Commission à ce sujet s'achève le 6 juillet, la Confédération européenne des syndicats (CES) a réaffirmé, le 1er juillet, son opposition « radicale » à l'inclusion, dans le futur accord de libre-échange entre l'UE et les États-Unis, le TTIP, d'un mécanisme de règlement des différends entre investisseur et État (ISDS).

« La Commission met fin à la consultation sur l'ISDS, mais est-elle à l'écoute ? Est-elle prête à revenir sur sa position consistant à accorder aux entreprises américaines des avantages dont ne bénéficient pas les entreprises européennes ? », s'interroge la confédération, dans un communiqué.

« Les syndicalistes sont particulièrement inquiets des déclarations de la DG Commerce laissant entendre que la consultation publique concerne une réforme du système ISDS et ne peut déboucher sur son rejet définitif », indique la secrétaire générale de la CES, Bernadette Ségol, dans un courrier adressé le 25 juin au commissaire au Commerce, Karel De Gucht. « La CES est radicalement opposée à l'inclusion d'un ISDS dans le partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement », ajoute-elle.

« L'ISDS crée un système de protection juridique qui ne concerne que les seuls investisseurs étrangers. Par définition, ce système supplémentaire accorde aux entreprises étrangères des avantages qui ne sont pas donnés aux entreprises nationales, ce qui constitue une discrimination à leur égard.

L'ISDS déstabilise le système juridique national car des mesures publiques peuvent faire l'objet de deux appréciations juridiques divergentes », fait remarquer la CES, dans sa réponse officielle à la consultation.

En outre, laissant planer la menace d'un recours devant la Cour de justice, la CES réclame que la question de l'ISDS soit gelée dans le cadre de l'accord commercial avec le Canada, le CETA, qui n'est pas encore finalisé, le temps que cette question soit résolue dans le contexte des pourparlers TTIP.

La société civile s'inquiète de l'inclusion, dans l'accord TTIP, d'un mécanisme de règlement des différends investisseur/État qui permettrait aux multinationales d'attaquer en justice les États lorsqu'elles s'estiment lésées par des politiques publiques. ONG et syndicats redoutent qu'un tel mécanisme dissuade les États de réglementer en matière sociale, environnementale et de protection de la santé, les poursuites du leader mondial du tabac, Philip Morris, contre l'Australie ou l'Uruguay, relatives aux avertissements sanitaires sur les aguets de cigarettes, constituant un dangereux précédent à cet égard. (EH)

(AE) ÉTATS-UNIS: LA SUISSE PROFITERAIT D'UN TTIP AMBITIEUX SUR LE NON-TARIFAIRE

Bruxelles, 11/07/2014 (Agence Europe) -Un accord de libre-échange entre l'UE et les États-Unis (TTIP) qui se limiterait à réduire les droits de douane pénaliserait l'économie suisse, tandis qu'un accord plus vaste, ambitieux sur le non-tarifaire, lui profiterait, selon deux rapports publiés jeudi 10 juillet par le World Trade Institute de l'université de Berne et commandés par le secrétariat d'État suisse à l'Économie (SECO).

Plus des deux tiers des exportations suisses gagnent l'UE (56%) et les États-Unis (11%). En fonction du résultat des négociations, le TTIP pourrait pénaliser la Suisse, en particulier sur le marché américain, étant donné qu'il n'existe pas d'accord de libre-échange Suisse/États-Unis. Dans le même temps, la Suisse pourrait profiter du TTIP s'il crée de nouvelles réglementations non discriminatoires, explique le SECO, qui précise que les deux rapports permettent de faire seulement des premières estimations sur les conséquences éventuelles et de réfléchir à des options économiques envisageables pour la Suisse.

Le premier rapport examine trois scénarios correspondant à différents niveaux d'intégration et qui incluent l'éventualité de mesures commerciales prises par la Suisse, sous la forme d'un accord parallèle entre l'AELE et les États-Unis. Les répercussions varient entre un recul de 0,5% du PIB à long terme si le TTIP se concentre sur la réduction des droits de douane et en l'absence d'un accord de libre-échange AELE/États-Unis, et une hausse de 2,9% en cas de TTIP de large portée et d'accord de libre-échange AELE/États-Unis. Selon la première étude, la Suisse verrait son secteur des services moins touché que ses exportations de marchandises. En revanche, une libéralisation des marchés publics des États fédérés américains ouvrirait d'importants nouveaux marchés aux soumissionnaires de l'UE auxquels les entreprises suisses n'auraient pas toujours accès. Selon la seconde étude, l'adoption éventuelle de règles d'origine restrictives en vertu du TTIP pourrait pénaliser les fournisseurs automobiles suisses et les fabricants suisses d'instruments de précision. La seconde étude anticipe aussi le remplacement possible par les producteurs de l'UE des produits intermédiaires fabriqués en Suisse par des produits européens ou américains, mais la substitution d'intrants suisses par des intrants de l'UE ou des États-Unis serait en plus faible proportion côté américain.

(EH)

(AE) ÉTATS-UNIS: NÉGOCIATIONS TTIP, AGENDA TRACÉ JUSQU'À OCTOBRE

Bruxelles, 10/07/2014 (Agence Europe) - Presque tous les dossiers des trois piliers - accès au marché, convergence réglementaire et règles - du partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement (TTIP) seront sur la table des négociations, à l'occasion du sixième round des pourparlers, la semaine prochaine (14- 18 juillet) à Bruxelles, nous a confirmé une source communautaire proche du dossier, jeudi 10 juillet.

Négociateurs européens et américains ont même défini leur programme de travail jusqu'à la mi-octobre un septième round de discussions devrait être programmé au sortir de la pause estivale, en septembre, précédant une nouvelle réunion de bilan politique entre le commissaire au Commerce, Karel De Gucht, et le représentant américain au Commerce, Mike Froman, courant octobre.

Au plan technique, la confiance est de mise quant à la possibilité de conclure un accord « ambitieux et équilibré » pour « début 2016 ». « Il nous a fallu deux ans et demi pour conclure un accord avec la Corée du Sud, donc techniquement, c'est possible. Tout dépendra du contenu. Il faudra que la volonté politique soit présente », nous a confié une source communautaire, à la veille des travaux du sixième round.

Sur le pilier accès au marché, les discussions sur la libéralisation tarifaire pour les marchandises se poursuivent sur la base du premier échange d'offres intervenu en février ; l'UE, dont l'offre atteint 96% des lignes tarifaires, attend une offre révisée américaine. Concernant l'accès au marché des services, les parties plangent sur un premier échange d'offres, qu'ils ont déjà mises sur la table, mais les discussions restent pour le moment au stade de la présentation des offres. Concernant l'accès aux marchés publics, les parties ne sont « pas encore d'accord sur les paramètres » de négociation. Pour un niveau élevé d'ambition, « ce chapitre nécessitera des discussions à un niveau plus élevé », reconnaît-on à la Commission.

Les travaux sur le non-tarifaire et la convergence réglementaire, que ce soit sur l'amélioration de la compatibilité réglementaire pour des secteurs industriels clés, sur les obstacles techniques au commerce (TBT) et sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), vont aussi se poursuivre la semaine prochaine et dans les prochaines semaines. Si un texte consolidé est déjà sur la table pour le second thème, les négociateurs espèrent s'entendre d'ici septembre sur des textes consolidés pour les premier et troisième thèmes.

Enfin, concernant les règles, les discussions vont se poursuivre sur le chapitre du développement durable (droit du travail et normes environnementales), sur la question des indications géographiques et sur celle relative à l'énergie et aux matières premières pour laquelle l'UE veut un chapitre distinct

La question du règlement des différends investisseur/État (ISDS) reste en suspens, le temps que s'achève processus de consultation engagé par la Commission sur cette question controversée. (EH)

(AE) ÉTATS-UNIS : 25/08/2014 (Agence Europe) –

Traité transatlantique Rome pour une publication du mandat de négociation.

L'Italie, qui préside actuellement l'UE, a adressé une lettre à ses partenaires pour qu'ils acceptent de rendre public le mandat de la Commission dans ses discussions avec Washington sur un traité commercial transatlantique. Dans cette lettre, co-signée par le commissaire Karel de Gucht, le gouvernement italien dit être favorable à une telle publication pour «favoriser une meilleure perception et conscience de l'opinion publique quant aux objectifs de la négociation commerciale avec les États-Unis », a précisé un communiqué du ministère italien du Développement économique. M. De Gucht a toujours dit qu'il était favorable à une telle publication, mais certains États membres s'y opposent. (LC)

(AE) COMMERCE: DIFFÉRENDS INVESTISSEUR/ÉTAT, L'UE SE DOTE DE NOUVELLES RÈGLES

Bruxelles, 28/08/2014 (Agence Europe) - Avec la publication au Journal officiel, jeudi 28 août, du règlement établissant un nouveau cadre pour gérer les litiges dans le cadre des accords d'investissement conclus avec ses partenaires commerciaux, l'UE a franchi une étape importante vers la mise en place d'une politique commune globale d'investissement, a annoncé le jour même la Commission européenne.

Ces nouvelles règles, qui entreront en vigueur le 17 septembre, visent à renforcer la transparence dans le règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS) au titre des futurs accords commerciaux et/ou d'investissement conclus entre l'UE et des pays tiers, en prévoyant une concertation étroite et le partage d'informations entre la Commission, les États membres et le Parlement européen.

Le règlement précise les modalités de coopération entre la Commission et les États membres dans des cas précis pour les procédures ISDS : il définit qui est le mieux placé pour défendre les intérêts des États membres et de l'UE en cas de contestation et établit les principes de répartition de coûts ou d'indemnités éventuels. Les États membres défendront toute contestation de leurs propres mesures et l'UE défendra les mesures prises au niveau de l'UE.

« Ce nouveau règlement est un nouvelle pierre à l'édifice que nous nous efforçons de bâtir pour disposer d'un mécanisme ISDS transparent, fiable et équilibré dans le cadre de la politique d'investissement et de la politique commerciale de l'UE », a commenté le commissaire au Commerce, Karel de Gucht.

Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, le 1er décembre 2009, les investissements directs étrangers (IDE) relèvent de la politique commerciale commune de l'UE, avec une compétence exclusive de l'UE dans ce domaine. En conséquence, la Commission négocie désormais des accords d'investissement ou l'inclusion d'un chapitre relatif aux investissements dans le cadre des accords commerciaux.

La nouvelle politique de l'UE en matière d'investissement vise, d'une part, à négocier de nouvelles règles en la matière avec des partenaires commerciaux importants et, d'autre part, à maintenir l'application des 1400 traités bilatéraux d'investissement déjà existants entre des États membres et des pays tiers. Jusqu'à présent, l'UE était partie à un seul accord prévoyant un mécanisme ISDS : le traité sur la Charte l'énergie.

Dans ce contexte, l'UE cherche à introduire des améliorations substantielles dans les mécanismes ISDS, en exigeant un renforcement de la transparence, de la responsabilité et de la prévisibilité ; dans ses accords, l'UE inclut des obligations de transparence pour les entreprises, de sorte que tous les documents et toutes les audiences soient publics, des dispositions en matière de lutte contre les abus du système et des mesures garantissant l'indépendance et l'impartialité des arbitres, précise la Commission.

Des négociations pour des accords d'investissement sont en cours depuis fin 2013 avec la Chine et depuis le printemps dernier, avec le Myanmar. Les négociations de libre-échange en cours avec le Canada, les États-Unis, l'Inde, le Japon, le Maroc, Singapour, la Thaïlande, le Vietnam prévoient aussi l'inclusion dans les futurs accords d'un chapitre sur l'investissement. (EH)

Source Euractiv :

http://www.euractiv.fr/sections/commerce-industrie/le-parlement-europeen-se-braque-contre-une-motion-deposee-par-marine-le?utm_source=EurActiv+Newsletter&utm_campaign=4eda04aa3a-newsletter_derni%C3%A8res_infos&utm_medium=email&utm_term=0_da6c5d4235-4eda04aa3a-55414517

la commission du commerce international est présidée par Bernd Lange, socialiste allemand

"Le manque de transparence est un problème majeur régulièrement dénoncé par les eurodéputés et les ONG depuis le début des négociations commerciales. La Commission européenne, qui a le mandat de négociation, affirme pour sa part que jamais des négociations internationales n'ont été aussi ouvertes.

Elle met en effet régulièrement des documents sur un site internet dédié au TTIP. En outre, l'exécutif européen souligne qu'elle met à disposition plus de documents que ce qui est prévu par le traité de Lisbonne ce qui montrerait, selon elle, son engagement de transparence.

La Commission donne accès aux documents utilisés dans le cadre des négociations aux les eurodéputés de la commission commerce, au contraire des États-Unis, qui ne communique pas ces documents auprès de ses députés.

Des salles d'accès aux textes consolidés des documents de négociations américains et européens, principe également adopté par les États-Unis, ont été mises en place. Mais les eurodéputés s'engagent à ne révéler aucun détail confidentiel et doivent laisser leur téléphone mobile et ordinateur portable à l'entrée.

En janvier, les négociateurs européens ont cessé d'aborder le mécanisme de règlements des différends entre investisseurs et États. La clause permettra aux entreprises américaines et européennes de poursuivre directement les gouvernements en saisissant des tribunaux internationaux.

Un sondage en ligne sur le RDIE a récolté 150 000 réponses, que la Commission décortique actuellement en vue de fixer sa stratégie à venir.

La commission Commerce Internationale se réunit le 3 septembre lors d'une audience du ministre adjoint au Commerce de l'Italie, Carlo Calenda, qui présentera les priorités de la présidence italienne en matière de commerce international. Un débat avec Anthony Gardner, l'ambassadeur américain auprès de l'UE, sera également organisé à l'occasion.

- Le Parlement européen peut à la fin des négociations opposer son veto sur l'accord sur le TTIP.

Liens externes:

Parlement européen

- Projet d'ordre du jour [pour la prochaine réunion de la commission Commerce international du 3 septembre](#)
- Proposition de résolution : [proposition de résolution sur le manque de transparence dans les négociations du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement \(PTCI\)](#)

Commission européenne

- site officiel : [le Partenariat transatlantique](#)